«Mon féminisme», l'édito de Séverine dans L'Humanité du 19 mai 1919

Séverine, de son vrai nom Caroline Rémy (1855-1929), est la première femme journaliste à vivre de sa plume. Elle rencontre Jules Vallès (communard en exil) en 1879, devient sa secrétaire et s'initie auprès de lui au travail de journaliste. Ils redonnent vie ensemble au journal créé par Vallès pendant la Commune de Paris, *Le cri du peuple* dont elle deviendra la première femme directrice d'un journal à la mort de ce dernier en 1885. En 1897, elle fonde avec Marguerite Durand, *La Fronde*, le premier journal féministe qui paraitra, quotidiennement, jusqu'en 1903 et défendra le droit à l'avortement, la mixité de l'éducation, l'égal accès à toutes les professions et plus généralement le progrès social. Elle signe l'édito de ce numéro de *l'Humanité* consacré aux luttes féministes.

Musée d'Orsay, CC BY 3.0 (Wikimedia Commons).

> Hé ! quoi, aurais-je l'orgueil d'en avoir un à moi toute seule ; de m'instaurer en schismatique à l'égard d'un dogme reconnu?

Oh ! pas du tout ! Mais c'est question de tempérament, et de circonstances.

Vallès, révolutionnaire jusqu'aux moelles, nul ne le contestera, entendit demeurer en marge de toutes les écoles socialistes. Moi qui fait, au contraire, partie de la plupart des associations féministes, je n'appartiens qu'à la tendance commune, sans vouloir m'inféoder à aucun mode de tactique. Tantôt avec celui-ci, tantôt avec celui-là, sans ambition dans tous, et sans aucun souci de popularité, je suis l'audace qui m'agrée, l'initiative qui me paraît juste, l'intervention qui me semble heureuse – d'où qu'elle vienne.

Un seul but m'apparaît : l'émancipation féminine, l'égalité des droits comme des salaires, la communion

sincère des deux sexes pour l'effacement d'une longue et cruelle injustice.

Mais j'avoue ne pas me satisfaire complètement des théories en présence.

Beaucoup de politiciennes, et parmi les plus subtiles, s'imaginent avoir partie gagnée lorsque des parlementaires semblent acquis à la cause. Pure duperie ! Même les plus loyaux de nos hommes d'État hésitent devant l'inconnu du problème, s'efforcent de gagner du temps, reculent devant la disproportion formidable qu'a créée la guerre, et qui remettrait entre les mains de la majorité féminine le sort du pays tout entier.

Elles s'abusent, celles qui prennent les mots pour des réalités, des promesses pour des actes. On les lanterne, on les berne, on les « emploie ».

Elles ont servi, pendant la guerre, à de toutes autres fins que le féminisme. Celui-ci n'a presque plus existé qu'à titre accessoire, raison sociale, tradition. Je n'aurai pas l'injustice d'alléguer qu'on n'a rien fait pour son service. Mais je persiste à croire, et à dire, qu'il n'existe plus qu'à l'état secondaire dans les préoccupations et les sollicitudes.

Une des fiertés de ma carrière sera de m'être fait conspuer à la mairie Drouot, en décembre 1916, pour avoir dit que si nous comptions comme électeurs nous aurions pu, peut-être, imposer l'examen des propositions autrichiennes et abréger la durée du massacre.

Cela, tout le monde va le proclamer demain. Trois cents dames, alors, me huèrent ; trente femmes, dont la plupart en deuil, m'acclamèrent, avec d'inoubliables apostrophes d'encouragement et de confiance. Jamais je n'ai ressenti telle satisfaction de conscience, ni – je le répète exprès – semblable fierté.

Ailleurs, le féminisme me déroute quelque peu par son accent agressif. Toutes, nous avons plus ou moins souffert de l'homme. En tant que « citoyennes », unanimement. Dans le privé, la nature des peines est infiniment variable suivant qu'il s'agit du père, du frère, du fiancé, de l'époux, de l'ami ou du fils. Mais la somme des déceptions, des chagrins ne varie guère...

Et il ne faudrait pas que l'amertume qui en résulte fît dégénérer le féminisme en bataille des sexes. Ceci n'a rien à voir avec cela. Nos épreuves personnelles ne doivent servir qu'à nous rendre plus compréhensives du mystère des êtres, plus indulgentes envers les défaillances, plus tendres, plus pitoyables.

À ne regarder que le mauvais côté de l'humanité, on deviendrait sinon féroce, du moins parfaitement indifférent aux maux qu'il lui plaît de subir. Mais le secret, sinon du bonheur, du moins de la souriante acceptation de vivre, c'est de relever toujours les miettes de beauté, les parcelles de bonté qui consolent du reste. Métier de chercheur d'or, évidemment, mais où la récolte est autrement précieuse !

S'il est de mauvais pères, il en est aussi d'excellents ; s'il est de tristes compagnons, il en est dont la sollicitude inlassable perpétue en vous la douceur de l'enfance. Pourquoi - alors qu'il suffisait dans la Bible implacable, d'un seul juste pour sauver une ville - pourquoi les uns ne feraient-ils pas oublier les autres ?

Rien ne se fonde que sur l'amour : la haine est stérile. Nous ne sommes jamais qu'une moitié de l'humanité. Réclamons-en les droits. Mais sans manquer au pacte fondamental de tendresse qui nous lie depuis le commencement du monde. C'est le berceau qui nous rattache : la nature est une finaude qui a tendu le piège qui convient. Acceptons tendrement d'être prise à celui-là.

Mais refusons hautement, dignement, avec grâce s'il est possible, avec malice au besoin, de le laisser devenir prétexte à tout un réseau de chausse-trappes. Ça, c'est fini, il faut désormais jouer franc jeu.

On a mis le temps pour en arriver là. Voilà bien une trentaine d'années que je m'appliquai à prouver, par l'exemple, qu'une femme peut exercer un métier jusque-là presque exclusivement masculin. Car Delphine de Girardin, malgré son talent, à cause de sa situation privilégiée, n'avait pas été une professionnelle.

J'ai lutté, j'ai prouvé. Et, dès le début, j'ai soutenu en toute occasion la cause des femmes. Si j'ai affirmé ma volonté de n'être rien, jamais, j'ai soutenu tout effort féminin, la solidarité entre nous me paraissant chose due.

Et en 1900, au Congrès féministe que Marguerite Durand, alors directrice de la *Fronde*, organisa avec tant d'intelligence, d'audace et de tact, j'adhérai pleinement à son initiative et à ses travaux. Ouvrez-le, cadettes,

ce gros volume des procès-verbaux de nos séances : vous verrez qu'y sont discutées la plupart des questions qui vous passionnent aujourd'hui.

Il y a dix-huit ans ! Alors, vous comprenez, j'ai un peu le sourire, quand des jeunes femmes m'interpellent sévèrement : «Êtes-vous féministe?»

Trente-six ans de journalisme où – sauf trois meurtrières mondaines acquittées d'ailleurs parmi d'élégantes ovations – j'ai toujours défendu socialement, sentimentalement la femme et ses droits ; dix-huit ans de service actif pour la cause, me confèrent le privilège un peu mélancolique de répondre : « Je l'étais bien avant vous!»

Mais sans révérences au pouvoir ni coups de griffe au compagnon. Et *révolutionnairement.*

Le féminisme ne me semble pas un tout, mais une fraction de l'immense effort à fournir pour affranchir le monde. Il y a là une criante iniquité à réparer. Le prolétariat masculin doit, se doit à lui-même de nous aider à l'abolir, comme nous lui devons toutes nos énergies pour secouer le joug qui l'écrase. On ne saurait disjoindre les aspirations, les intérêts : il faut marcher du même pas sur la route encore obscure – et s'appuyer un peu contre l'épaule voisine aux instants de lassitude.

Tout mon féminisme tient en deux mots : Justice, d'abord ; et puis tout de suite, bien vite, Tendresse.

En savoir plus sur Séverine:

- « Séverine. De son vrai nom Caroline Rémy, insurgée toute sa vie », *L'Humanité*, 9 juillet 2012.
- « Pionnières! Episode 2: Séverine », *Gallica*, 25 avril 2019.
- Notice SÉVERINE [Caroline RÉMY, dite] [Dictionnaire des anarchistes] par Jean Maitron, complété par Caroline Granier, avec l'aide d'Évelyne Le Garrec, version mise en ligne le 7 avril 2014, dernière modification le 26 janvier 2019.

©*L'Humanité*, 19 mai 1919, illustration de HP Gassiez (Gallica).

Accéder à l'Humanité du 19 mai 1919 (en libre accès sur Gallica).

SILO AGORA DES PENSÉES CRITIQUES

SEIZIEME ANNEE. — N° 5502
10 Centimes
ADRESSE PARIS (2e) : 142, Rue Montmartre
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HUMANITÉ-PARIS
TÉLÉPHONE : GUTENBERG 02-69
PUBLICITÉ ANNONCES
142, Rue Montmartre, 142

l'Humanité

LUNDI 19 MAI 1919
10 Centimes
ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
Paris, Seine et Seine-et-Oise	25 fr.	13 fr.	7 fr.
Départements et Colonies	27 »	14 »	7 50
Étranger	36 »	18 »	9 50

JOURNAL SOCIALISTE
Fondateur : JEAN JAURÈS

Pour l'Affranchissement des Femmes

MON FÉMINISME

Hé ! quoi, aurais-je l'orgueil d'en avoir un à moi toute seule ; de m'insurger en schismatique à l'égard d'un dogme reconnu ?

Oh ! pas du tout ! Mais c'est question de tempérament, et de circonstances.

Vallès, révolutionnaire jusqu'aux moelles, mal ne le contestera, entendit demeurer en marge de toutes les écoles socialistes. Moi qui fait, au contraire, partie de la plupart des associations féministes, je n'appartiens qu'à la tendance commune, sans vouloir m'infliger à aucun mode de tactique. Tantôt avec celui-ci, tantôt avec celui-là, sans ambition dans tous, et sans aucun souci de popularité, je suis l'audace qui m'agrée, l'initiative qui me paraît juste, l'intervention qui me semble heureuse — d'où qu'elle vienne.

Un seul but m'apparaît : l'émancipation féminine. L'égalité des droits comme des salaires, la communion sincère des deux sexes pour l'effacement d'une longue et cruelle injustice.

Mais j'avoue ne pas me satisfaire complètement des théories en présence.

Beaucoup de politiciennes, et parmi les plus subtiles, s'imaginent avoir partie gagnée lorsque des parlementaires semblent acquis à la cause. Pure duperie ! Même les plus loyaux de nos hommes d'Etat hésitent devant l'inconnu du problème, s'efforcent de gagner du temps, reculent devant la disproportion formidable qu'a créée la guerre, et qui remettrait entre les mains de la majorité féminine le sort du pays tout entier.

Elles s'abusent, celles qui prennent les mots pour des réalités, des promesses pour des actes. Oh les lanterne, on les berne, on les « emploie ».

Elles ont servi, pendant la guerre, à de toutes autres fins que le féminisme. Celui-ci n'a presque plus existé qu'à titre accessoire, raison sociale, tradition. Je n'aurai pas l'injustice d'alléguer qu'on n'a rien fait pour son service. Mais je persiste à croire, et à dire, qu'il n'existe plus qu'à l'état secondaire dans les préoccupations et les sollicitudes.

Une des fiertés de ma carrière sera de m'être fait conspuer à la mairie Drouet, en décembre 1916, pour avoir dit que si nous comptions comme électeurs nous aurions pu, peut-être, imposer l'examen des propositions autrichiennes et abréger la durée du massacre.

Cela, tout le monde va le proclamer demain. Trois cents dames, alors, me huèrent ; trente femmes, dont la plupart en deuil, m'acclamèrent, avec d'inoubliables apostrophes d'encouragement et de confiance. Jamais je n'ai ressenti telle satisfaction de conscience, ni — je le répète exprès — semblable fierté.

Ailleurs, le féminisme me déroute quelque peu par son accent agressif. Toutes, nous avons plus ou moins souffert de l'homme. En tant que « citoyennes », unanimement. Dans le privé, la nature des peines est infiniment variable suivant qu'il s'agit du père, du frère, du fiancé, de l'époux, de l'ami ou du fils. Mais la somme des déceptions, des chagrins ne varie guère....

Et il ne faudrait pas que l'amertume qui en résulte fît dégénérer le féminisme en bataille des sexes. Ceci n'a rien à voir avec cela. Nos épreuves personnelles ne doivent ouvrir qu'à nous rendre plus compréhensives du mystère des êtres, plus indulgentes envers les défaillances, plus tendres, plus pitoyables.

A ne regarder que le mauvais côté de l'humanité, on deviendrait sinon féroce, du moins parfaitement indifférent aux maux qu'il lui plaît de subir. Mais le secret, sinon du bonheur, du moins de la souriante acceptation de vivre, c'est de relever toujours les miettes de beauté, les paroles de bonté qui consolent du reste. Métier de chercheur d'or, évidemment, mais où la récolte est autrement précieuse !

S'il est de mauvais pères, il en est aussi d'excellents ; s'il est de tristes compagnons, il en est dont la sollicitude inlassable perpétue en vous la douceur de l'enfance. Pourquoi — alors qu'il suffisait, dans la Bible impitoyable, d'un seul juste pour sauver une ville — pourquoi les uns ne feraient-ils pas oublier les autres ?

Rien ne se fonde que sur l'amour : la haine est stérile. Nous ne sommes jamais qu'une moitié de l'humanité. Réclamons-en les droits. Mais sans manquer au pacte fondamental de tendresse qui nous lie depuis le commencement du monde. C'est de bonne qui nous rattache : la nature est une finesse qui a tendu le piège qui convient. Acceptons tendrement d'être prise à celui-là.

Mais refusons hautement, dignement, avec grâce s'il est possible, avec malice au besoin, de le laisser devenir prétexte à tout un réseau de chausse-trappes. Ça, c'est fini, il faut désormais jouer franc jeu.

On a mis le temps pour en arriver là. Voilà bien une trentaine d'années que je m'appliquai à prouver, par l'exemple, qu'une femme peut exercer un métier jusque-là presque exclusivement masculin. Car Delphine de Girardin, malgré son talent, à cause de sa situation privilégiée, n'avait pas été une professionnelle.

J'ai lutté, j'ai prouvé. Et, dès le début, j'ai soutenu en toute occasion la cause des femmes. Si j'ai affirmé ma volonté de n'être rien, jamais, j'ai soutenu tout effort féminin, la solidarité entre nous me paraissant chose due.

Et en 1900, au Congrès féministe que Marguerite Durand, alors directrice de la *Fronde*, organisa avec tant d'intelligence, d'audace et de tact, j'adhérai pleinement à son initiative et à ses travaux. Ouvrez-le, cadettes, ce gros volume des procès-verbaux de nos séances : vous verrez qu'y sont discutées la plupart des questions qui vous passionnent aujourd'hui.

Il y a dix-huit ans ! Alors, vous comprenez, j'ai un peu le sourire, quand des jeunes femmes m'interpellent sévèrement : « Elles-vous féministe ? »

Trente-six ans de journalisme où — sauf trois meurtrières mondaines acquittées d'ailleurs parmi d'élégantes ovations — j'ai toujours défendu socialement, sentimentalement la femme et ses droits ; dix-huit ans de service actif pour la cause, me confèrent le privilège un peu mélancolique de répondre : « Je l'étais bien avant vous ! »

Mais sans révérences au pouvoir ni coups de griffe au compagnon. Et *révolutionnairement*.

Le féminisme ne me semble pas un tout, mais une fraction de l'immense effort à fournir pour affranchir le monde. Il y a là une criante iniquité à réparer. Le prolétariat masculin doit, se doit à lui-même de nous aider à l'abolir, comme nous lui devons toutes nos énergies pour secouer le joug qui l'écrase. On ne saurait disjoindre les aspirations, les intérêts : il faut marcher du même pas sur la route encore obscure — et s'appuyer un peu contre l'épaule voisine aux instants de lassitude.

Tout mon féminisme tient en deux mots : Justice, d'abord ; et puis tout de suite, bien vite, Tendresse.

SEVERINE.

Quelques Devancières

Vous venez d'abolir tous les privilèges, abolissez donc ceux du sexe masculin. Les Français, dites-vous, sont un peuple libre et tous les jours vous souffrez que treize millions d'esclaves portent les fers de treize millions de despotes...

Requête des Dames à l'Assemblée Constituante.

❖

...La femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir celui de monter à la tribune.

...La constitution est nulle si la majorité des individus qui compose la nation n'a pas coopéré à sa rédaction.

(Déclaration des droits de la femme).

OLYMPE de GOUGES.
envoyée à l'échafaud le 31 décembre 1793.

❖

Une assemblée législative entièrement composée d'hommes est aussi incompétente pour faire les lois qui régissent une société composée d'hommes et de femmes que serait une assemblée de privilégiés pour discuter les intérêts des travailleurs.

JEANNE DEROIN.
Candidate socialiste à l'Assemblée législative de 1849.

❖

Les femmes ont à se défier de ceux qui, tout en prônant leur égalité dans le futur, s'opposent dans le présent à ce qu'elles apportent leurs idées, leurs conceptions, leurs goûts pour l'arrangement de ce monde futur.

Hubertine AUCLERT, 1879

Pour ma part, je n'hésite pas à regarder la nouvelle génération féminine comme supérieure à la génération d'hommes, et c'est d'elle que j'attends les plus grands progrès.

ROMAIN ROLLAND.

LA FEMME ET LA GUERRE

La guerre a provoqué un grand déclassement de la main-d'œuvre féminine.

Lorsque l'armement, les transports, le commerce, etc., firent appel à la main-d'œuvre féminine, les femmes se précipitèrent dans les nouvelles voies ouvertes à leur activité ; elles s'adaptèrent très vite. Leur désir de s'assurer de meilleurs salaires les fit passer outre aux fatigues et aux lenteurs de leurs nouvelles professions.

Pendant ces cinq années de guerre, elles ont oublié leur ancien métier et ont perdu l'habileté délicate des doigts qui faisait de la « Mode de Paris » une des gloires de l'industrie française. Par contre, ce qu'elles n'ont pas oublié, c'est le peu de garanties que leur offraient leurs anciennes spécialités avec leurs bas salaires, leurs longues mortes saisons.

Les industries de l'aiguille — les plus parisiennes par le goût et le génie — ont perdu 50 % de leur main-d'œuvre. Lorsque l'activité nationale reprendra son cours, on pourra constater toute l'étendue du désastre, provoqué surtout par les bas salaires et l'imprévoyance nationale en matière d'assurance-chômage. Le reclassement professionnel se fera très difficilement car toutes ces spécialités demandent un long entraînement.

La confection, avec ses multiples spécialités, a également vu sa main-d'œuvre se réduire dans une forte proportion, mais on peut parer à cette réduction en industrialisant la production par la division du travail, une transformation de l'outillage, etc. Cependant, l'industrialisation ne suffira pas encore à donner l'essor nécessaire et à récupérer une main-d'œuvre abondante. L'intendance occupe actuellement un nombre considérable d'ouvrières, les commandes vont être réduites, puis supprimées, ce qui va jeter sur le marché du travail un nombre considérable d'ouvrières qui, n'étant pas qualifiées pour l'industrie civile, seront réduites au chômage. Nous assisterons alors à ce curieux phénomène : chômage et pénurie de main-d'œuvre parallèles dans diverses spécialités d'une même industrie.

Une seule chance de prévenir une si désastreuse situation existe : il faut que le gouvernement prenne, dès maintenant, des dispositions pour que les ouvrières qui quittent le travail militaire puissent se réadapter à l'industrie civile et qu'il crée pour cela des ateliers réadaptés ; il faut que celles qui sont restées dans l'habillement ou qui y sont rentrées pendant la guerre soient mises à même de s'y maintenir. Tout cela doit faire partie de la reconstitution nationale, car c'est l'avenir d'une industrie qui est en jeu. Les diverses spécialités de la confection représentent la presque totalité de l'exportation du vêtement. Pour lutter contre la concurrence étrangère, il faut une production très active et soignée, donc une main-d'œuvre qualifiée.

Mais, la création d'ateliers de réadaptation ne peut suffire à elle seule ; à ces mesures industrielles il faut ajouter également des améliorations sociales indispensables pour retenir les ouvrières dans une industrie qui a beaucoup à se faire pardonner : bas salaires à l'atelier, salaires de famine à domicile, longues mortes-raisons...

Si l'on veut conserver sa vitalité à une industrie qui a si largement contribué à la richesse et au renom industriel de la France, il faut, de suite, instituer les réformes suivantes :

Journée de huit heures, avec repos le samedi après-midi, soit semaine de 44 heures, afin que les ouvrières puissent s'occuper de leur foyer.

Salaire minimum vital, pour que, de leur travail, elles puissent vivre décemment en faisant face à leurs charges familiales.

Extension des obligations des conventions collectives à tous les individus (même ceux qui ne les ont pas signées), c'est-à-dire donner aux contrats collectifs signés par les organisations patronales et ouvrières *force de loi*.

Application de la loi du 10 juillet 1915, pour que son application soit plus souple, plus rapide, et que les salaires à domicile soient enfin identiques aux salaires à l'atelier.

Assurance contre le chômage, afin que les ouvrières des industries saisonnières à longues mortes-saisons, assurées obligatoirement, puissent vivre, même pendant la morte-saison.

Ces réformes représentent un *strict minimum* ; elles s'imposent immédiatement si nous voulons que l'industrie française du vêtement reprenne sa place sur le marché mondial.

Jeanne BOUVIER.
Ancien membre du conseil supérieur du travail, membre du conseil syndical de la chemiserie-lingerie.

LA FEMME ET LA PAIX

Au premier cri de guerre et de mort, oubliant tout, en proie au fanatisme national, les femmes prirent les armes les unes contre les autres, poussées, l'homme au massacre, l'idéroni au massacre : pacifistes en temps de paix, guerrières en temps de guerre.

Quelques-unes cependant, en tout pays, mesurant leur faute et leur remords, pour réclamer leurs droits, partout elles étaient descendues dans la rue, pour sauver les hommes, pendant la semaine tragique de juillet 1914, elles n'avaient rien osé ! Quelques femmes des pays neutres, conscientes de leur devoir de neutres, quand l'orage éclata, tentèrent un appel au calme, voulurent essayer de créer ce contrôle de la guerre par l'opinion publique, par l'opinion des civils, par l'opinion internationale qui, en permettant un jugement impartial, ait semblé pouvoir favoriser la réconciliation des peuples.

Il leur semble que la lâcheté d'un combattant aux femmes, témoins épargnés de la guerre. Elles lancèrent leur appel au début de 1915. Dans tous les pays, des femmes qui l'attendaient anxieusement répondirent. Un congrès fut tenu à La Haye en avril. Des femmes des pays neutres et de tous les pays belligérants — sauf de France — s'y retrouvèrent ; les Françaises purent au moins se joindre aux autres par un message d'accord fraternel. Le congrès affirma l'identité et la fraternité de toutes les femmes, de tous les peuples, et il fonda, afin d'organiser dans tous les pays une action parallèle pour la paix, le *Comité international des femmes pour la Paix permanente*.

Action parallèle, oui, parce que les aspirations et les révoltes des peuples à l'agonie, étaient les mêmes partout, et l'action de tous les gouvernements, la même partout aussi, fit tout pour l'empêcher. Quelques communications fragmentaires, quelques numéros du journal *international* publié à Amsterdam, parvinrent jusqu'à nous comme d'un autre monde, de par delà le double charnier qui coupait l'Europe. C'était peu, c'était assez pour savoir que nous étions unies.

La petite Section française fut parmi celles qui firent le moins. Réunies afin de nous éclairer mutuellement et de rapprocher les parcelles de vérité que nous avions pu, si difficilement, recueillir, nous décidâmes en décembre 1915, pour soulager notre conscience, de faire un appel public aux femmes de notre pays et de leur dire ce qui pour nous était le devoir :

Les soldats, écrivions-nous, combattent en silence. Parlois seulement, presque timidement, ils s'adressent à nous. Ils nous demandent si la guerre avance et si la paix approche. Tandis qu'ils veillent sur nous, face à l'ennemi, ils ont l'espoir que nous veillons sur eux. Pourrions-nous leur répondre que nous nous désintéressons de l'avenir, et que la guerre finira quand elle pourra ?

Appel public ! c'est dire que notre petite brochure dut être imprimée secrètement. Nous eûmes beau l'accompagner d'un vœu nullement secret, certes, aux membres du Parlement demandant :

Que tous les gouvernements alliés formulent leurs conditions de paix, et les fassent connaître ; qu'ils ne repoussent pas de parti pris les propositions de paix.

La police fut lancée sur nous. Pendant quelques jours, la presse accusa, à grand renfort de dépense d'injures et de calomnies, des *« femmes boches de la rue Vaudoyer »* ! Mais Briand et Malvy veillaient, et un tri après une enquête et quelques perquisitions.

Nous n'avions pas parlé dans le désert. Des femmes vinrent à nous, en plein orage, convaincues, et qui veulent fortement. Nous avons pu nous entr'aider à dresser autour de nous, séparément, notre protestation d'individu. Mais, il faut le dire très haut, comme tous les constants de la paix, nous avons manqué à notre devoir de résistance, par timidité, découragement, tiédeur de foi.

Le massacre terminé, nous nous sommes demandées si notre petit groupe devait survivre à la guerre. Nous avons décidé oui, car la guerre n'est pas morte. Elle triomphe par la violence injuste des gouvernements vainqueurs, par la colère et la rancune des vaincus. Elle vit par la haine, la vengeance ; elle vit dans le cœur de l'homme, dans l'imaginations des femmes.

Tous ceux qui ont vécu cette année d'angoisse, disions-nous en juillet 1915, sont, semble-t-il marqués à jamais. Ils ont un nouveau devoir dominé leur vie : consacrer toutes leurs forces à empêcher que la guerre recommence.

L'heure est venue de tenir notre engagement. L'heure est venue de travailler à modifier les idées profondes par la guerre, ces idées méchantes d'où naît la guerre.

L'homme ne supporte la guerre qu'en l'humanisant. Il l'humanise d'abord en soumettant le massacre à de prétendus règles d'humanité, ensuite et surtout en atténuant au massacre les causes de haine et des effets qui le transfigurent. Le devoir impérieux des femmes est de dire enfin un autre sens à la guerre, qui est la destruction de l'humanité, n'est conciliable avec l'humanité.

L'erreur a été d'accepter qu'on établisse une différence absolue entre la guerre juste et la guerre injuste, entre la guerre de défense et la guerre d'agression. Pour vaincre la guerre il faut d'avance la répudier de façon absolue, il faut se refuser à l'admettre jamais comme moyen, et s'engager à déconsacrer comme un déshonneur et comme un crime tout recours à la guerre.

Il nous apparaît que les femmes, éparguées par la guerre, doivent se consacrer à répandre ces idées qui seules peuvent délivrer totalement l'humanité de la guerre. Elles doivent mêler sans cesse à tous les actes de leur vie cette propagande contre la guerre, cause profonde et justificatrice de tout le mal social. Partout où elles collaboreront avec les hommes, partout où elles auront conquis les droits politiques, les femmes entendent constituer d'abord et unanimement le parti de la paix, que les hommes, mêmes les socialistes, n'ont pas su constituer.

Jeanne HALBWACHS.

QUAND LES FEMMES VOTERONT

Lorsqu'a commencé à la Chambre la discussion générale sur les propositions tendant à donner le droit de vote aux femmes dans les élections politiques, il a semblé d'abord qu'elle fût inutile, personne ne s'inscrivant pour combattre la réforme.

Mais les adversaires se sont peu à peu encouragés les uns les autres et on les a vus revenir à la charge, sous les deux formes que j'avais définies à la tribune : négation absolue du droit des femmes, d'une part, et, d'autre part, approbation de principe cachant et prétendant justifier une opposition de fait.

Le premier peloton s'est donné pour trompette M. Lefebvre du Prey, le second, M. Aggenguer.

Les journaux amis, à Paris ou en province, ont, timidement d'abord, puis plus franchement, repris toute la série des vieux arguments servis tant de fois. Comme nous l'avons fait observer, ils sont exactement les mêmes dont on usait contre le suffrage universel.

Je ne les reprends pas un à un pour les réfuter. Il vaut mieux noter que l'hésitation suivie d'un retour offensif marquent tous deux chez les routiniers du « droit de l'homme » excluant le « droit de la femme » l'impression qu'on en est arrivé à un moment décisif de l'évolution de l'égalité entre les sexes.

Ils perdront la bataille, parce que justement elle se livre à l'heure où la juste cause féminine est dans les conditions nécessaires pour triompher.

Au début de l'année dernière, on pouvait encore regarder la réforme comme un fait isolé. Actuellement, c'est dans plus des deux tiers de l'Europe que le droit politique entier, électorat et éligibilité, est assuré aux femmes des races, des cultures, des religions les plus diverses, qui, d'ailleurs, savent tout de suite s'en servir.

Il n'y a pas un mois, c'est un nouvel Etat de la grande République américaine, le Tennessee, qui consacrait l'accession des citoyennes à l'égalité. Progrès important, parce qu'après l'Ouest, le Centre et l'Est du territoire des Etats-Unis, c'est le Sud qui se trouve maintenant entamé.

Il y a quelques jours, succès de la réforme à la Chambre des députés de la Hollande.

Cette pression croissante du dehors se double d'une pression au-dedans, peut-on dire. C'est que les circonstances de la guerre ont fait éclater à tous les yeux ce que les myopes pouvaient encore se dispenser de discerner auparavant : le fait que la femme est devenue un individu capable de vouloir sa liberté, les chaînes qui l'attachaient indissolublement au « foyer » se relâchant de plus en plus. Le dilemme proudhomien : « Ménagère ou courtisane » s'est détendu en deux sens.

Les femmes de la haute bourgeoisie sont dispensées à peu près complètement, par les progrès du confort et du luxe, des moindres fonctions domestiques. Quant à celles de la classe moyenne, la difficulté que présente pour elles le mode de vie ancien les a poussées vers l'éducation et vers les carrières libérales.

Quant aux femmes du prolétariat, c'est une espèce de version de les renvoyer à ce *home* que l'évolution capitaliste s'est appliquée à détruire en les appelant à concurrencer le mâle dans tous les métiers manuels. La transformation de l'outillage par le machinisme a fait de la femme un « ouvrier ». Et vite, en dépit des traditions dont la soif patronale de profits atroce su se servir, l'égalité de travail a suscité le mouvement non seulement vers l'égalité de salaire, mais vers l'égalité de droits.

Je n'aime pas beaucoup, pour ma part, qu'on ait l'air de faire des droits politiques une sorte de récompense pour les femmes, parce qu'elles se sont bien conduites pendant la guerre. Mais le rôle qu'elles ont joué a singulièrement affaibli la portée de l'objection : « Les femmes ne tiennent pas à voter ! » Elles veulent, voilà ce qui est vrai, obtenir leur place.

Devenues des « personnes », il est trop naturel qu'elles deviennent des « citoyennes ».

Pour les socialistes, qui toujours ont réclamé l'égalité entre les sexes, la question se pose ainsi : « A-t-elle pour elle-même le prolétaire de l'homme ? »

C'est ainsi que la revendication féminine était présentée par ceux et par celles qui ne séparaient pas le socialisme du féminisme. Au jour où sans doute la conquête du droit de suffrage va être faite par les femmes de France, qu'elles se souviennent, parmi les militantes tombées dans la lutte, de notre camarade Aline Valette et de son *Harmonie sociale*.

C'est à chaque page de ce journal qu'elle disait d'avance aux travailleuses ce que nous aurons sans doute à leur dire bientôt dans l'action : « Que l'obtention du bulletin de vote ne soit pas pour vous un but, mais un moyen de concourir, avec une force nouvelle, à l'émancipation du travail, qui sera l'émancipation du genre humain.

BRACKE (A.-M. Desrousseaux).

AU REGARD DE LA LOI

LE CODE CIVIL ET LE FÉMINISME

— « Impossible, Madame, je ne puis pas délivrer ce livret de caisse d'épargne à votre enfant sans la signature de votre mari. »

— « Mais mon mari est en Orient, et cet argent est à moi. Ce sont les économies que j'ai réalisées sur mon travail.

— « Placez-le en votre nom ! La loi sur le libre salaire de la femme mariée vous y autorise.

— « Je le voulais sur la tête de mon enfant...

— « Alors, impossible, je regrette, Madame. »

Comme mécontente de l'effort inutile qu'elle vient d'accomplir, l'employée plonge à nouveau son nez sur le grand registre où elle aligne une colonne de chiffres, et la dame se tourne vers moi, toute rouge, toute effarée, me prenant à témoin de son malheur : « Mais c'est absurde... absurde... n'est-ce pas, Madame, que c'est absurde ! »

Quelle rêverie m'emporte soudain loin de ce banal guichet où je demeure accoudé, songeuse, oubliant de prendre la place restée libre ! Je pense à cette petite ménagère prématurée qui vient de s'éveiller une âme de révoltée... Jusque-là, bien sage au sein de son foyer, elle n'avait jamais songé à l'injustice de la loi qui la plaçait en tutelle. Elle la subissait passivement, comme tant d'autres ! Elle eût volontiers taxé de folie les femmes qui réclamaient sa propre émancipation. La guerre a changé les rôles : La vaillante chef de famille est l'absente du maître, et son pied vient de heurter l'obstacle : Au nom de la loi française qui l'a faite esclave, on lui ferme au nez ce guichet où elle venait porter l'argent de son travail. Elle ne le sait pas encore, mais cependant la voilà féministe.

Féministe comme cette commerçante, ma voisine, qui gère si bien en ces années de guerre les affaires de la communauté, et ne rencontra d'autres obstacles que ceux multipliés autour d'elle par le code civil qui la fit mineure en tant qu'épouse....

Féministes, toutes celles qui disaient hier : « Cela n'a pas d'importance ! » et qui lèvent aujourd'hui les bras au ciel en criant : C'est absurde !

« Absurde » n'est pas assez dire, Femme, c'est injurieux et barbare ! Tout le mépris séculaire dont l'homme t'enveloppa sous le couvert d'une illusoire protection est inscrit dans la loi, dans cette loi qu'il fit seul, que son égoïsme inspira et que la passivité, à toi, a consacrée.

Mais l'heure a sonné où cette loi doit mourir parce que tu as pris conscience de toi-même, des possibilités qui sont en toi, de ta dignité, disons le mot : de tes droits ! Elle a vécu depuis le jour où la première femme, s'éveillant à la vie sociale, proclama au fond de sa conscience d'être humain : « Moralement et intellectuellement je suis l'égale de l'homme ! »

Marguerite MARTIN.

LES DROITS DE LA FEMME et la Législation internationale DU TRAVAIL

Les statuts de la commission de législation internationale du travail peuvent fournir une abondante matière à la critique. Je ne m'arrêterai ici qu'aux lacunes qui touchent aux intérêts féminins.

Tout d'abord, le paragraphe 1 de l'article 3 visant le mode de représentation. Il comporte 4 représentants par Etat dont 2 délégués du gouvernement, 1 représentant des employeurs, 1 représentant des travailleurs.

Outre que la manière dont est établie cette représentation ne laisse pas d'ouvrir de voir, avant longtemps, prévaloir le point de vue des travailleurs, elle implique, d'une façon presque certaine, l'exclusion des femmes. En effet, comment, étant donné l'impossibilité de désigner plus d'un représentant, espérer que les organisations ouvrières ou patronales choisiront une femme comme mandataire ?

Il est bien spécifié que « quand des questions intéressant *spécialement* les femmes viendront en discussion à la conférence, *un moins*, parmi les personnes désignées comme *conseillers techniques* devra être une femme ».

Mais ne nous illusionnons pas sur la valeur de cette libéralité.

En admettant même que l'on ne réduise pas exagérément le nombre des questions admises comme pouvant intéresser *spécialement* les femmes, rappelons-nous que les conseillers techniques, privés de voix délibérative, ne seront « autorisés à prendre la parole que sur la demande faite par le délégué auquel ils sont adjoints et avec l'autorisation spéciale du président de la conférence » et que, par conséquent, dans

... les femmes ne sont pas plus bêtes que les hommes.

ENFONCEZ-VOUS ÇA DANS LA TÊTE...

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

SILO AGORA DES PENSÉES CRITIQUES

pourront se faire entendre que... si l'on est disposé à les écouter.

Peut-on espérer qu'il en sera toujours ainsi ? — Non.

Peut-on davantage espérer que les femmes seront appelées à prendre une part active à l'administration de la commission de législation internationale ?

Il suffit de voir que 24 membres, en tout, pourront y participer (art. 7), 21 membres dont 12 représentants des gouvernements, ce qui veut dire que 12 Etats gouvernementaux seront représentés dans le conseil d'administration.

Comment, dans ces conditions, escompter qu'ils choisiront une femme ?

Quand les femmes ont été entendues par la commission de législation internationale du travail, elles ont demandé qu'il soit spécifié que des femmes devraient, *obligatoirement*, figurer dans le conseil d'administration. Cela leur a été refusé ; mais il a été répondu que cela n'était pas nécessaire, ce qui n'est pas défendu étant permis.

N'avons-nous pas quelques bonnes raisons — vieilles et récentes — d'en douter ?

Il est vrai que, par compensation, l'article 9 indique qu'un certain nombre des personnes composant tous les deux ans et le dernier « Bureau international » devront être des femmes ». Il est à regretter qu'on ait omis de préciser quelles fonctions leur seront réservées, car on est en droit de craindre que, là encore, les femmes ne soient confinées dans les emplois subalternes.

De graves questions, touchant *directement* aux intérêts et aux droits des femmes vont se poser, dès la prochaine conférence qui aura lieu à Washington en octobre ; puisse-celle-ci porte à son ordre du jour :

I. — Application de la journée de 8 heures et de la semaine de 48 heures.

II. — Questions de la prévention du chômage et des mesures permettant de le supporter.

III. — Emploi des femmes :

a) Avant ou après l'accouchement (y compris la question de l'indemnité de maternité ;

b) Pendant la nuit ;

c) Dans les travaux insalubres.

IV. — Emploi des enfants :

a) Age d'admission au travail ;

b) Travaux de nuit ;

c) Travaux insalubres.

V. — Extension et application des conventions internationales adoptées à Berne, en 1906, sur l'interdiction du travail de nuit des femmes employées dans l'industrie, et de l'emploi de l'emploi du phosphore blanc (jaune) dans l'industrie des allumettes.

Quelle part réservera-t-on aux femmes dans la discussion de ces questions ?

Quel est le gouvernement qui fera preuve d'un sens de justice et... d'opportunité, en confiant à une femme l'un des deux mandats dont il dispose ?

Quelles sont les organisations ouvrières ou patronale qui méconnaîtront les droits de la femme au point de laisser prendre des décisions d'une telle importance sans consulter les intéressées ?

Les femmes entendues par la commission ont demandé que la protection du travail soit, désormais, aussi égale que possible pour les deux sexes, afin d'éviter qu'une protection spéciale n'infériorise la femme en ce qui concerne les travaux les plus avantageux, tout en continuant à la laisser libre de ruiner sa santé dans des travaux catalogués, jusqu'ici, bien qu'insalubres, « travaux féminins ».

Elles ont également demandé qu'à l'ordre du jour de la prochaine conférence les mots « *industries insalubres* » soient remplacés par « *travaux insalubres* », considérant qu'il est impossible qu'une industrie, si malsaine qu'elle puisse être, ne comporte pas des opérations inoffensives dont il est préférable de ne pas exclure les femmes. Cette petite satisfaction leur a d'ailleurs été accordée.

C'est dans une pensée analogue qu'elles ont encore demandé qu'aucune décision légale concernant, directement ou indirectement, les intérêts féminins ne puisse être prise sans une consultation préalable de commissions nationales et d'une commission internationale composées de femmes compétentes à un titre quelconque en la matière : représentantes des syndicats, de la spécialité, physiologistes, hygiénistes, docteurs en médecine, etc.

Ces prétentions sont-elles exagérées ? Je ne crois pas que personne ose le prétendre.

En ce cas, espérons que, *pratiquement*, les femmes jouiront, au sein de la commission de législation internationale du travail, des mêmes droits que leur accorde, *théoriquement*, le statut de la Société des Nations.

Mais peut-on encore parler de la Société des Nations ?

G. DUCHÊNE.

Secrétaire générale de l'Office français du travail à domicile, membre de la commission du travail de l'Office des Nations féminines.

Les femmes en tant que femmes et les travailleurs des deux sexes ont ceci de commun qu'ils sont des opprimés.

BEBEL.

♧

Un cerveau de femme qui vote ne sera plus quelque chose de négligeable.

L'homme supérieur, devenu modeste, s'aperceva que, souvent, si on aime à trois, c'est parce qu'on oublie de penser à deux.

JULES RENARD.

Avril 1907.

♧

Où aucun individu de l'espèce humaine n'a de véritables droits, ou tous ont les mêmes. Et celui qui vote contre les droits d'un autre, quels que soient sa religion, sa couleur ou son sexe, a, de fait, déjà tués les siens.

CONDORCET.

Contre la Prostitution

Ma chère camarade,

Le temps me manque pour mettre au point quelque chose sur cette plaie sociale de la prostitution dont Clemenceau a dit que c'était « la honte de l'espèce humaine ».

Tenant cependant à contribuer au numéro spécial de l'*Humanité*, je vous envoie ci-dessous la conclusion du discours de Mme Avril de Sainte-Croix au Congrès de 1913. Il n'y a, hélas ! pas une ligne à y changer.

Hélène Brion.

Au point de vue de la morale, je n'ai pas besoin de vous dire que la morale ne peut-être défendue par des règlements arbitraires consacrant la déchéance des femmes, sanctionnant le vice et faisant de la prostitution, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus avilissant pour la femme, un métier.

Au point de vue de l'éducation, c'est pis encore. On a fait beaucoup de bruit autour des livres légers, contre des dessins qui, sans être obscènes, étaient parfois un peu suggestifs, et on a dit : « Notre jeunesse est atteinte ; elle passe devant les kiosques où s'étalent ces gravures, il faut sévir ! ! ! »

Mais n'est-on demandé ce que pense cette jeunesse quand elle passe devant les maisons de tolérance, construites quelquefois à deux pas des lycées ? Ne croyez-vous pas que cette vue de choses est infiniment plus détestable, pour la jeunesse qui sait qu'il y a là, de par la complicité de l'Etat, des femmes cadenassées, verrouillées, inspectées par l'administration, attendant, sous l'œil bienveillant de la police, l'heure où la bourse bien garnie, cette jeunesse pourra se livrer à la débauche ! (Applaudissements.)

Je n'insisterai pas ; je sais sûre qu'il n'est pas une femme, ici, qui ne se sente atteinte dans sa dignité par cet état de choses.

Je vous demande donc, mesdames, de sanctionner le vœu émis ce matin à la section de législation.

Le Congrès, demande la suppression de toute mesure d'exception à l'égard de la femme en matière de mœurs.

Adopté à l'unanimité. (Applaudissements.)

-:- Les Femmes et le Droit de vote -:-

L'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

L'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes a été fondée en 1904 dans le but de grouper les efforts des suffragistes du monde entier et d'augmenter leurs forces par ce moyen.

Comme but, l'Alliance ne préconise aucun mode de suffrage mais elle réclame pour les femmes, dans tous les pays, le droit de suffrage *tel qu'il est ou pourra être accordé aux hommes*.

La présidente est une Américaine de New-York, Mrs Chapman Catt, et le siège social est actuellement 171, Madison Avenue, à New-York.

Avant la guerre l'Alliance se réunissait en Congrès tous les deux ans et le dernier a eu lieu à Budapest en 1913. En 1911 nous nous étions réunies à Stockholm, en 1909 à Londres, précédemment à Copenhague, à Berlin, où nous devions de nouveau nous retrouver en 1915. Vienne pour 1917 ; il n'a naturellement pas eu lieu.

L'Alliance est dirigée par sa présidente et par un bureau de 10 membres.

Une seule société de chaque pays affilié représente sa nation dans l'Alliance. *L'Union française pour le suffrage des femmes* a l'honneur de représenter la France et sa présidente est l'une des vice-présidentes de l'Alliance.

L'espace qui nous est accordé est si restreint, que nous devons nous borner à indiquer l'état de la question du suffrage dans les 26 pays affiliés à l'Alliance :

Allemagne. — suffrage complet, 36 femmes députées.

Autriche. — suffrage complet, 8 femmes députées.

Belgique. — suf. législatif des veuves ou mères des hommes tués par l'ennemi ; suf. municipal signé par les partis.

Bohême. — suf., promis,

Bulgarie. — rien.

Chine. — rien.

Danemark. — suf. complet.

Finlande. — suf. complet, 24 députées à la Diète en 1916.

France. — rien.

Galicie. — rien.

Grande-Bretagne. — suf. complet de 5 millions de femmes.

Australie. — suf. complet.

Canada. — suf. complet.

Afrique du sud. — suf. complet.

Hongrie. — suf. complet.

Islande. — suf. complet.

Pologne. — suf. complet, 5 députées.

Italie. — encore rien, mais très prochain.

Pays-Bas. — femmes éligibles, mais pas électrices.

Norvège. — suf. complet.

Portugal. — rien.

Roumanie. — suf. dans certaines parties.

Serbie. — suf. complet.

Russie. — suf. complet.

Suisse. — suf. dans le canton de Neuchâtel.

* *Etats-Unis.* — 19 Etats ont le suf. complet et 25 états le suf. présidentiel et municipal.

Suède. — suf. municipal.

Aucune Française consciente ne pourra lire le tableau ci-dessus sans un profond sentiment de honte et d'indignation, en constatant combien de femmes possèdent dans le monde les droits qui leur sont encore refusés.

Le Parlement français met encore les femmes au même rang que les mineurs et les incapables ; c'est une tache qu'il porte au front et dont il devrait avoir hâte de se laver.

Marguerite de WITT SCHLUMBERGER.

Présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes.

Simples Questions

Que faut-il chez nous à un homme pour exercer le droit de vote ?

Il faut qu'il ait vingt et un ans.

Il faut qu'il soit Français, qu'il réside dans la commune depuis six mois, qu'il n'ait été privé d'aucun de ses droits par une condamnation à une peine infamante ni interdit pour cause de folie.

C'est tout.

On ne lui demande pas s'il votera.

On ne lui demande pas si tous les hommes désirent voter.

On ne lui demande pas s'il trouve que les lois ont besoin d'être changées.

On ne lui demande pas s'il promet de voter pour l'amélioration des lois.

On ne lui demande pas de produire des statistiques prouvant que les hommes, dans d'autres pays ont utilisé leur droit de vote pour améliorer les lois.

On ne lui demande pas s'il gardera « son charme » après avoir voté.

D'après le *Mouvement féministe*, de Genève.

LA FEMME RUSSE JUGÉE PAR BEBEL (1913)

Plus qu'en tout autre pays du monde, les femmes en tutté, en Russie, pour l'égalisation de leurs droits avec ceux des représentants de l'autre sexe, et plus qu'en tout autre pays elles ont héroïquement conscacré toutes leurs forces à libérer le peuple des entraves de l'arbitraire et sacrifié à cette cause tous les biens de la vie, la liberté et l'existence même.

Aucune autre nation ne peut rivaliser avec la Russie, pour le nombre de femmes martyres d'une idée et aucun peuple n'est à lutter, plus que le peuple russe, dans des circonstances difficiles et en présence de situations aussi terribles, aussi angoissantes.

C'est pourquoi, sans flatterie, sans exagération non plus, on doit reconnaître dans les femmes russes la véritable avantgarde du mouvement féministe révolutionnaire international.

LES FEMMES ET LE SUFFRAGE

Il est humiliant de penser qu'on est Français, filles du pays de la Révolution et de la Déclaration des Droits de l'Homme — et qu'en l'an de grâce 1919 on en est encore réduites à réclamer les « droits de la femme ».

Plus heureuses sont les citoyennes scandinaves et celles de races anglaises ; plus heureuses sont celles dans les pays traditionnalistes avaient jusqu'ici refusé le suffrage universel aux hommes et l'ont donné en nous temps aux deux sexes quand le grand souffle démocratique est venu balayer empereurs, rois et ruitelets. En France, il est de bon ton, dans les milieux de gauche, de paraître mépriser le bulletin de vote... quand il s'agit des femmes. On leur dit : « Ce qui fait l'Union sacrée vous professionnellement, groupez-vous dans les grands partis politiques, cela sera de la vaccine. »

Et pourtant, quand le suffrage universel des hommes se trouve étendu, comme en Belgique, par exemple, les journaux de gauche poussent un cri de triomphe. Alors, ils reconnaît la valeur matérielle et morale du bulletin de vote, pourquoi ne le pas nous aider ?

Les amis parlementaires socialistes venus à des réunions de l'*Union française pour le suffrage des femmes* nous ont reproché de ne pas faire assez de bruit : c'est vrai, nous sommes lamentablement sages, mais comment faire autrement. Des réunions ? Nous voulions en faire de nombreuses, dans une salle mise sur « la Femme enchaînée » — pour mieux toucher le cœur du gouvernement ; mais seules les réunions privées sont autorisées.

Nos groupements départementaux qui ont moins d'entraves que nous ont pu agir, mais à Paris il a fallu nous contenter de parler par la voie des affiches, moyen lamide dont nous ne sommes qu'à demi satisfaites. Il y a bien le système « suffragette », mais nous répugnons franchement qu'il ne nous plaît guère... Pourtant, si M. Bérard et ses collègues du Sénat nous y poussent, il faudra bien en arriver là.

Notre programme, nous l'avons exposé cent fois. Au point de vue social : protection des enfants, mesures concernant le travail des femmes, lutte contre l'alcoolisme, la réglementation de la prostitution, etc.; au point de vue économique : lutte contre la vie chère, le protectionnisme, etc.; au point de vue législatif : revision du Code en ce qui concerne les droits de la femme mariée ; au point de vue administratif et parlementaire, nous avons tout un plan de réformes, que nous sentions — avec tous ceux qui veulent travailler — le malaise qui paralyse les meilleures volontés et l'impossibilité d'aboutir avec « instrument parlementaire », tel qu'il fonctionne actuellement.

Que les forces prolétariennes qui se manifestent tous les jours plus puissantes apportent à notre juste cause leur appui et leur volonté : elles se renforceront encore de l'armée féminine reconnaissante... car, malgré la légende, les femmes savent se souvenir.

C. BRUNSCHVICG,

Secrétaire générale de l'Union française pour le Suffrage des Femmes.

CHEZ LES INSTITUTRICES

Il fut un temps où les institutrices, tout en fournissant un travail égal à celui de leurs collègues hommes, acceptaient comme elles un salaire normale d'être moins payées qu'eux.

Une institutrice lorraine, Marie Guérin, appela, il y a une vingtaine d'années, ses collègues à sortir de cette situation paradoxale, dont elles étaient les victimes, et à en grouper pour la revendication de leur droit ; telle est l'origine de la Fédération féministe universitaire, qui compte aujourd'hui tous les groupements dans tous les départements, et jusqu'aux colonies.

Le Congrès féministe universitaire de Bordeaux (1913), qui eut un retentissement dans toute la presse, marqua le point de départ d'une action énergique pour l'égalité des traitements, depuis réclamée, par ailleurs, dans les Amicales d'instituteurs.

Les institutrices ont lutté pour la réalisation de l'égalité de traitements plus que pour la reconnaissance même du principe dont elles avaient cependant besoin, car, que pour la centaine de francs que son application devait leur apporter. Elles espéraient obtenir bientôt satisfaction.

Soucieuses de tout ce qui doit libérer la femme, les institutrices ont apporté leur aide dans la lutte pour l'obtention du droit de suffrage. Elles soutiennent les éducatrices, continuer à préparer, par une éducation civique sérieuse, les nouvelles électrices à l'exercice de leurs droits.

Au Congrès de Bordeaux, en 1913, les institutrices féministes ont, en outre, étudié ce problème de grande : la coéducation. La coéducation, établie déjà dans les écoles maternelles et enfantines, dans les écoles mixtes des petites communes, atténuera les défauts des deux sexes, que les écoles où ne sera sont séparés ne font qu'affirmer.

Moins de brutalité chez les garçons, plus d'initiative et de sincérité chez les filles, un minimum de respect mutuel et de camaraderie, et, en définitive, une moralité plus haute parce que non entachée de l'idée de péché : tels sont les résultats qu'ont vus partout où la coéducation a été sérieusement organisée.

Pour ces raisons, les institutrices féministes en soutiendront l'extension au moment où on songera sérieusement à donner à la France un système d'éducation moderne pour remplacer le système qui, aujourd'hui, apparaît si insuffisant.

Jane MEDO.

Présidente de la Fédération féministe universitaire

L'UNION FRATERNELLE DES FEMMES et le Vote municipal

L'Union fraternelle des femmes a inscrit à son programme, en 1915, la préparation des futures élections au vote municipal, parce qu'il faut commencer par le plus facile et que les conquêtes les plus importantes se réorganiser qu'avec le concours de la femme.

La guerre rejetant alors à un plan lointain la question du suffrage, il fallut attendre que le Parlement levât, au début de 1917, l'interdit qui pesait sur les suffragistes ; c'est alors que, reprenant son projet initial, l'U.F.F.F. mit sur pied, pour sa campagne 1917-1918, un plan de *conférences préparatoires au vote municipal*.

Des conférenciers éminents, après avoir donné des détails techniques sur le fonctionnement des rouages administratifs, montrèrent comment ceux-ci pouvaient être grâce aux femmes, entièrement rénovés.

C'est ainsi que le *ravitaillement* appelle les coopératrices, et l'*hygiène* la *solidarité*, la guerre aux taudis par les habitations à bon marché et les cités-jardins.

Le *problème scolaire* devait poursuivre l'assainissement, l'embellissement des villes, exiger des promenades, des espaces libres, des terrains de jeux.

La *police* n'attend que les femmes pour la réforme du régime des mœurs et la lutte contre l'alcoolisme.

L'instruction et l'*éducation*, l'*application* des lois de sociabilité constituent un champ d'action sans limites : la beauté de l'école, la création de bibliothèques, de musées locaux, etc..., sont bien aussi du domaine féminin.

L'assistance publique, avec ses hôpitaux, ses dispensaires, ses gouttes de lait, ses crèches, ses refuges pour femmes enceintes, etc., etc., a besoin de femmes plus que tout autre organisme.

Enfin, l'établissement du *budget municipal* se fera dans de bien meilleures conditions... pour les contribuables, si les femmes ont voix au chapitre. Ce qui fut exposé de façon concrète et claire, ce fut la part de la femme dans la vie du pays. Qu'il sagît de reconstruction de cités détruites, de commissions d'hygiène, d'assistance, de lutte contre l'alcool et la prostitution, d'éducation ou d'économies, il fut surabondamment démontré par tous les conférenciers techniciens, parlementaires ou édiles, que la France ne sera réellement régénérée qu'avec le concours de tous ses enfants. Tous les orateurs s'indignèrent qu'un Parlement ne se donnât pas la gloire de faire un beau geste libérateur en faveur de la femme en même temps qu'un geste utile à la prospérité du pays.

L'U.F.F.F. est heureuse de l'avoir fait dire... et entendre à qui de droit, heureuse aussi du succès des conférences qu'elle a organisées, conférences suivies par un public nombreux et compréhensif, par un public de femmes qui démontrèrent, par leur présence assidue, qu'elles étaient aussi soucieuses de leurs devoirs que de leurs droits.

Juliette FRANÇOIS-RASPAIL.

Secrétaire générale de l'Union fraternelle des Femmes.

PAR LA COOPÉRATION

La coopération est une des formes de l'Emancipation de la femme. Cependant les militantes féministes s'intéressent peu à ce mouvement économique et pourtant même le dédaigner. Pourrait-on dépenser quelque éloquence à parler, devant un public féminin, d'épicerie, d'achats, de bilans, de trop-perçus ?

Et pourtant, n'est-ce point une belle et bonne chose, que d'avoir, à prix normal, une nourriture saine et bien choisie ? Si nous voulons émanciper ce troupeau de femmes au teint hâve, courbées sous le travail et qui n'ont point le temps de manger, do dormir, d'aimer et d'enfanter, donnons-leur d'abord les moyens de se procurer une bonne nourriture, des habits convenables, un logis sain et ne les laissons pas succomber à la plus terrible des exploitations, celle de leur force de consommation.

La coopération a le grand mérite d'établir ses chances de succès sur le côté sérieux du caractère féminin et non sur sa sensibilité créée et exploitée par le capitalisme. C'est ainsi qu'elle a supprimé primes et crédits et a fait confiance au bon sens robuste de la ménagère, maîtresse des finances de la famille. Les coopératives auront la femme dans des conseils d'administration et lui permettent de faire son apprentissage administratif et social.

La coopération ne s'arrête pas devant la vitrine d'un magasin : elle a ses maisons du peuple, ses crèches, ses colonies de vacances, ses jardins d'enfants, ses bibliothèques, ses salles de jeux, son cinéma éducateur et c'est dans ce sillage que la femme devient d'abord l'âme féminine, créatrice de joie et de bonté. Là, nos enfants reçoivent une éducation nouvelle et joyeuse ; les pouvoirs publics sont incapables le leur donner, car les gouvernements archaïques restent encore dans la tradition du vieux monde, tisserand de haine et de mort.

Robert Owen avait compris tout l'avenir de la coopération en faisant vivre de l'école mixte avec le magasin et la manufacture. La pensée fraternisait ainsi avec le travail et l'esprit disciplinait la matière. Aujourd'hui, à Paris, s'édifie la Maison de la Coopération. Ce sera la ruche de la vie, complément de la ruche du travail. Elle aura ses salles de réunions et de lecture, son cinéma, son théâtre, ses chorales, ses cercles pour deviser sans être obligé de boire, son jardin d'enfants. La vie développement les premiers éléments d'un art populaire. Est-ce que la Femme pourrait être absente de ce foyer social dont le plus bel ornement sera l'âme féminine ?

Je ne soulignerai point le caractère essentiellement pacifique de la coopération. La présence des femmes dans le mouvement ne pourra que le renforcer.

Enfin je regrette de ne pouvoir dire ce que sera la coopération dans nos villes aux cités-jardins, ses immeubles spacieux, ses gardiennages confiés aux pouvoirs féminins, pouvoir d'organisation intérieure de la cité, pouvoir de réaliser la solidarité, de vaincre une tour donnant tous les moyens de l'esprit et de mettre dans la vie de tous un peu plus de bonheur.

Alice JOUENNE.

- ÉCHOS -

L'ANTIFÉMINISME

Il est partout et, depuis la fin de la guerre — il en peut parler de la fin de la guerre — il redouble. Les vieux messieurs sont antiféministes pour des raisons d'artério-sclérose. Les jeunes gens, raisons de soupirer se des artères. Ceux-là, ils aiment trop les femmes ; ils ne peuvent se défendre d'elles que par les codes. Ils attendent et retâchent les codes : ils sont perdus. Et puis, vieux et jeunes, ce sont des Latins. « Les femmes ne sont pas des gymnases » disait Numa Roumestan. Il y a beaucoup de Numa Roumestan parmi nos législateurs. Enfin, l'antiféminisme est au fond de la Chambre des députés — mais oui, mais oui, on prétend que d'aucun, qui se disent féministes, n'ont pas, en réalité, d'autre but que de se faire réélire en plaidant pour lui, ils prient le bon Dieu de perdre leur cause. L'antiféminisme est dans l'enseignement ; il est dans les syndicats ; il est à la ville et aux champs ; il est dans les maisons, de tous les étages et de toutes sortes.

C'est que le danger est pressant. La concurrence est terrible. Ah ! les matines, elles sont trop — et puis elles sont artistes, et puis elles sont révolutionnaires — et puis elles n'ont pas d'éducation politique. Parlez-nous de l'électeur ! tut, au moins, il en a une éducation politique, et une riche, je vous en réponds. Les résultats sont là : ils sont éblouissants.

Mais les femmes... Elles sont capables de tout, même d'être indépendantes. Où allons-nous ? Oh ! Oh ! c'est une réforme grosse de conséquences. Méfions-nous : les femmes nous connaissent bien, vous savez. Depuis le temps qu'elles nous observent sans avoir le droit de parler. Je vais vous dire : des procès comme le procès Humbert, ce ne sont rien pour notre prestige. Et surtout, elles constatent qu'après nous être massacrés pendant cinq ans, nous avons conservé la mentalité du nègre ; nous aimons contourner. Les voilà qui prétendent que les enfants qu'elles mettent au monde — même les mâles — leur appartiennent ! Alors, on va mettre bon ordre à tout cela.

Allons, les jeunes filles, hors des facultés ! Ce qu'on vous avait promis pendant la guerre, c'est tout le pour votre prestige. Et surtout, elles constatent qu'après nous être massacrés pendant cinq ans, nous avons conservé la mentalité du nègre ; nous aimons contourner. Les voilà qui prétendent que les enfants qu'elles mettent au monde — même les mâles — leur appartiennent ! Alors, on va mettre bon ordre à tout cela.

Allons, les jeunes filles, hors des facultés ! Ce qu'on vous avait promis pendant la guerre ; Guirlandes, guirlandes pour votre prestige. Et surtout, elles constatent qu'après nous être massacrés pendant cinq ans, nous avons conservé la mentalité du nègre ; nous aimons contourner. Les voilà qui prétendent que les enfants qu'elles mettent au monde — même les mâles — leur appartiennent ! Alors, on va mettre bon ordre à tout cela.

Allons, les femmes, au foyer ! Le foyer, la maternité, voilà votre rôle. Le mari est le maître. C'est bien moins fatigant pour vous. Et puis, ce qu'on fait de nuit heures et vous, vous trimerez de cinq heures du matin à onze heures du soir pour laver, astiquer, cuisiner, raccommoder, porter les enfants, d'abord dans vos flancs, puis dans vos bras. Vous êtes le sexe faible et l'homme est votre protecteur naturel. Vous pouvez donc être sûres de vos droits politiques pour vous affranchir d'une si douce protection ?

Aussi pendant que ces injustices se commettent en ce moment-même, à l'école, à l'usine, à la maison, que le traité de Paix ne donne aucune garantie aux femmes ni pour elles, ni pour les fils qu'on ose leur refuser encore après les avoir discutés et fait chercher à la Chambre des députés — et avec quels arguments fatigués — pour savoir s'il est opportun de laisser voter les femmes aux conseils municipaux, à partir de 30 ans !

Alors quoi ? La grève.... La grève des femmes, la grève féminine ! Le plus de fêtes pour servir, plus de fils pour mourir. Mais oui, la grève ! Après tout, pourquoi pas ? — LOUISE BODIN.

LE DROIT DES ENFANTS

De même qu'un mauvais laboureur abandonnerait ses champs ensemencés, s'en remettant au hasard pour les récoltes, la société se désintéresse de la grande culture qu'est l'enfance tout que de ses êtres fragiles, sans défense, sans volonté, mesurent qu'ils restent livrés physiquement et moralement, faute de soins, d'instruction, d'éducation.

Actuellement, l'enfant doit supporter les inégalités sociales dès sa venue dans le monde. Pauvre, il est privé de soins, de lait, de douceurs, de jeux, de soleil, de plaisirs.

Alors que, pour ces êtres sensibles, délicats, les premières années de la vie devraient être un chemin orné de toutes les grâces, de toutes les beautés, de toutes les tendresses, dès le connaissent la rude main de l'adversité.

Voyez-les, en guloches, portant la robe ou le tablier de service coupe parte l'étiquette « charité » : aller dans les écoles, cherchez l'art et le charme d'un cadre où balbutiements de l'eux à la conception du beau ; goûtez à la nourriture infecte qui altère leur estomac ; allez dans les crèches, cherchez en vain les gestes caressants, les chants berceurs, les baisers consolateurs qui égaient la vie des petits.

Enfantez, femmes : enfantez, travaillez-vous, crient les vieux réactionnaires du Sénat, des gouvernements, et, pendant que, depuis s'instruire sans coûter un centime à la classe capitaliste et lui fournir à l'âge adulte la force de travail, de vie, de richesse qui est le rempart de sa poitrine.

Que les mères et les femmes élèvent enfin la voix pour proclamer le droit de leurs petits. Ce ne sont pas des dons, des prêts, des secours qu'il faut demander, c'est une rente normale, partant de la naissance et progressant avec l'âge, qui permette à l'enfant de développer toutes ses facultés d'une façon complète, jusqu'à possibilité de travail.

Nous réclamons pour nos enfants le droit à la vie libre et heureuse.

Monette THOMAS

LE DEMI-MILLION DE L'« HUMANITÉ »

Émission de 20.000 Obligations de 25 francs

:: REMBOURSABLES EN 40 ANNÉES ::
:: ET PORTANT INTÉRÊT A 5.50 % ::

Obligations complètes

SOIXANTE ET UNIÈME LISTE

2566	Albert Carré, à Lamiroie	1	25
2767	Edouard Carré, à Lamiroie	1	25
2768	Jean Favre, à Levallois	4	100
2769	Joseph Auguste, à Melle	2	50
2770	L'Union des syndicats de l'Aube	1	25
2771	Emile Joulain, Les Fosses	1	25
2772	F. M. Deschamps, à Paris	2	50
2773	Un qui veut la démobilisation, à Lagnieu	1	25
2774	E. Mornet, chemin[illegible]	2	50
2775	Pierre Tête, à Paris	1	25
2776	Charles, à Paris	1	25
2777	Section technique des agents des trains Paris-Rive droite (au profit de l'Orphelinat national des chemins de fer)	4	100
2778	L. D. à Saint-Denis	2	50
2779	Henri Racine, à Paris	20	500
2780	Huet, chemin[illegible] (Etat), à	1	25
2781	Lagarpe, ajusteur Etat, à Nantes	1	25
2782	Poulbriec, chauffeur, Etat, à Nantes	1	25
2783	Aulo, chaudronnier (Etat) Nantes	1	25
2784	Jules Humbert, à l'Essart	2	50
2785	Louis Michaud, à St-Claude	2	50
2786	Siscopagey, à Paris	1	25
2787	Le Laadec, à Colombes	1	25
2788	L. Nicolier, Levallois-Perret	10	250
2789	Guichon, à Dijon	2	50
2790	Mme veuve Sadoul, à Paris	1	25
2791	G. Noyrac, instituteur, St-Martin-de-Vers	4	100
2792	G. Villeneuve, 8e génie	1	25
2793	Gillet, à Poissac-sur-Semoise	1	25
2794	Jacques Fontan, à Lourde	4	100
2795	Pour hâter la démobilisation. D. Bruté	1	25
2796	Mlle Antoinette Mallard, à Neulmarché	2	50
2797	Mlle Louise Mallard, Neulmarché	2	50
2798	E. Giverl, de la section d'Arcueil	1	25
2799	Ch. Georges, Villeurbanne	1	25
2800	Tony Michaud, conseiller municipal de Paris	4	100

Total de la 61e liste... 87 2.175
Total des listes précéd. 11.058 276.450

Total des listes publiées. 11.145 278.625

LA VIE ARTISTIQUE

ART NÈGRE (Galerie Devambez)

Les vieilles civilisations ont besoin de se retremper aux sources vives de l'instinct : la vogue des dessins d'enfants, la passion pour tout art primitif en font foi. Quoi qu'on en dise, consulter ces œuvres, si curieuses et parfois déformations, n'est point faire un pas en arrière. Dans maint atelier, comme un signe de ralliement tel masque ou tel petit fétiche nègre rappelant à l'artiste qu'il ne doit point rester l'esclave de la réalité. Révélé par des peintres comme Vlaminck, Maillaud, Picasso, par le poète Apollinaire, l'art nègre connaît-re-t-il l'engouement que déchaînèrent les Goncourt en faveur des Japonités ? Admiration légitime si elle ne pousse pas à de pauvres imitations, à des formules : rien n'est plus dangereux en art que l'archaïsme volontaire. L'instinct se moque de l'intelligence, même quand elle s'agenouille devant lui.

EXPOSITIONS CHARRETON ET H. DAMART (G. Petit)

Pour la première fois Victor Charreton donne un ensemble de paysages. L'émotion de ce peintre, au contact de la nature est profonde ; il ne vise pas à l'effet ; il cherche à traduire l'œuvre, une unité. Les moyens d'expression demeurent sobres : les harmonies, surtout dans les neiges, sont d'une qualité précieuse.

A la même galerie, Mlle H. Damart dédie ses pastels au magicien Odilon Redon, qui fut son maître : et ces fleurs sont des souvenirs.

EXPOSITION DU " NU " PARIS-MODERNE -- " L'ESSOR "

Tandis que la Galerie du Luxembourg organise, sous le patronage de la Fédération régionaliste française, une exposition d'*art champenois*, la galerie Devambez ouvre, très heureusement, par une exposition du Nu. La présentation dans des salles bien éclairées est excellente. Les peintures et des sculptures, de tendances diverses, ont été réunis avec goût, et l'on ne surfre pas ici de cette fausse sensualité, de cette mièvrerie ou de ces conventions qui gâchent tant d'images du corps humain.

La sélection est plus incertaine à l'Exposition du *Paris-Moderne*. Le Paris de guerre a trouvé peu d'hésitations ; quelques images seulement présentent l'intérêt à la fois artistique et documentaire que doit rechercher cette Soc[illegible] ; à noter toutefois les envois de Quizet, Villard, Bourgeux, Lachmann, Webster, Olivier-Merle Chadwick.

L'*Essor* (chez Marcel Bernheim) rassemble des travaux féminins dont la plupart ont un autre caractère que celui d'assimilation ou de mondanité. Une figure et un paysage de Mlle M. Carpentier, des fleurs de Mme Boissière, la *Pomme Verte* de Mlle Bardey, les robustes sculptures de France Raphael révèlent des tempéraments. La fine vision de Mlle Cahun s'applique sur un métier qui s'affermit ; il y a des qualités dans les études de Mlles Lamaus, S. Dreyfus et dans les fleurs de Mlle Fleury et de Lisbeth Larriera.

De précieux papiers peints de Mlles de Félice et Hencher, des batiks de Mme Pangon, des grès de Mme Casin, des consoles de Mme Klotz montrent ce que le renouveau des arts décoratifs doit à la femme. Mme Ory Robin n'expose pas ; c'est à la galerie Devambez qu'on admire les tapisseries composées avec une invention si sûre par cette belle artiste.

Claude ROGER-MARX.

LE MUSÉE DE LA MARINE

A partir de jeudi prochain 22 mai, la direction des musées nationaux rouvrira au public, tous les dimanches et tous les jeudis, de 13 heures à 17 heures, le Musée de la marine, récemment complété par les modèles en réduction des principaux types de navires qui ont joué un rôle durant la grande guerre.

Les mêmes jours, aux mêmes heures, les visiteurs seront admis dans les trois salles de la collection Thomy-Thiéry et de l'école de peinture française du dix-neuvième siècle, où sont exposés les chefs-d'œuvre de Corot, Millet, Théodore Rousseau, Decamps, Daubigny, Troyon, Meissonier, etc.

PARAITRA LE 23 MAI

LA LOI DES « HUIT HEURES »

A qui et comment elle s'applique

par

ALEXANDRE LUQUET

Rédacteur à « L'Humanité »

Préface de Léon Blum

Avec le texte complet de la Loi

A la Librairie de l'« Humanité » et chez tous les libraires. L'exemplaire 0 fr. 50 centimes.

Nombre Nombre de votants sièges Quotient électoral

				Liste A	Liste B	Liste C	Liste D	Liste E
1er	exemple	48.000	3	14.000	14.800	13.700	13.500	»
2e	exemple	70.000	4	14.000	19.000	18.500	13.000	10.500
3e	exemple	70.000	5	14.000	24.000	13.000	12.800	11.000
4e	exemple	84.000	6	14.000	28.000	27.000	13.000	9.000
5e	exemple	98.000	7	14.000	33.000	27.500	13.200	12.500
6e	exemple	112.000	8	14.000	37.500	27.000	13.800	12.700

Attribution des Sièges

Les *trois* sièges à la liste A.
Les *quatre* sièges à la liste A.
Les *cinq* sièges à la liste A.
Cinq sièges à la liste A, un à la liste B
Six sièges à la liste A, un à la liste B
six sièges à la liste A, *deux* à la liste B.

La Réforme électorale au Parlement

LES RÉSULTATS POSSIBLES DU PROJET VOTÉ PAR LA CHAMBRE

Dans le numéro de l'*Humanité* du 14 courant, j'avais indiqué par des exemples ce que donnerait le nouveau mode de scrutin adopté au Palais-Bourbon. Comme suite à ces remarques, je soumets le tableau suivant à l'examen de nos lecteurs.

Le projet voté par la Chambre aggrave donc les vices reprochés au scrutin majoritaire. Il est la négation de la représentation des minorités puisqu'il laisse à l'une (quatrième exemple), ou six sièges sur sept (cinquième exemple) ou six sièges sur huit (sixième exemple).

Le projet voté par la Chambre aggrave donc les vices reprochés au scrutin majoritaire. Il est la négation de la représentation des minorités puisqu'il laisse à l'une d'elles la

Notes de bas de page :

Pour citer cet article :